

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion Ordinaire du 18 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le dix-huit du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 12 février 2025

18 présents + 3 pouvoirs (21 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSault
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI (suppléant)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Absents/Excusés : Jacques ROY, Françoise RICHARD, Monique NOLOT, Gérard CHABAUTY, Dominique BARREAU, Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance

=====

**RESSOURCES HUMAINES
Service commun finances-ressources humaines**

Le service commun est mis en place depuis juillet 2021. Il concernait jusque-là la planification du CIAS et le service finances/paie. La gestion des ressources humaines demeurait propre au CIAS et à la CCAVT.

Depuis plusieurs mois, le service se réorganise. Il est donc proposé de mettre à jour le service commun en lien avec cette nouvelle organisation, à savoir

- la mutualisation des RH (carrière/paie) et des finances composé de 100% de la responsable et de l'agent en charge de la comptabilité, et 50% du temps de l'agent en charge des RH et de l'administration.
- le retrait du planning qui revient à la totalité au CIAS.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5721-9,
- Vu les statuts de l'EPCI,
- Vu l'avis défavorable du CST en date du 10 décembre 2024
- Vu l'avis favorable du CST en date du 14 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De renouveler à compter du 1^{er} avril 2025 le service commun entre la CCAVT et le CIAS Airvaudais-Val du Thouet.
- De valider la convention de renouvellement de ce service commun, annexée à la présente délibération.
- D'autoriser M. le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré, le 19 février 2025
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Pascal BIRONNEAU

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20250219-14-DE

Akte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de l'acte et de sa transmission aux services de l'EPCI.

Publication le : 19-02-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48